

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Correspondance romaine. — V Ordinations. — VI La persécution en France. — VII Courtes réponses à diverses consultations. — VIII Apostolat de la prière. — IX Aux prières.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 6 mai

Fête du PATRONAGE DE S. JOSEPH, 2e cl. ; mém. du IIIe dim. ; préf. pascale ; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. de S. Stanislas (du 7) et du dim.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 13 mai

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Michel, de Saint-Hermas et de Saint-Isidore.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Victor (Alfred), de Saint-Grégoire (Buckingham et Vankleek Hill) et de Saint-Isidore (Prescott).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Solennité du titulaire de Saint-Isidore (Laverlochère).
J. S.

Prières des Quarante-Heures

VENDREDI, 4 MAI — Hôpital Saint-Jérôme.
DIMANCHE, 6 " — Collège Loyola.
MARDI 8 " — Sainte-Théodosie.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 11 avril 1906.

LES préoccupations romaines sont toutes en ce moment tournées vers Naples et le Vésuve. Les journaux publiés à quatre et cinq éditions apportent continuellement de nouveaux détails, et font passer les lecteurs par des alternatives de crainte et d'espérance. On est affolé, les savants que l'on interroge déclarent piteusement ne rien savoir, ne rien prévoir. Sur ce point particulier, c'est bien la faillite de la science, officielle ou non. Et à l'heure présente, nous ne connaissons pas plus la cause de ces éruptions que nous ne pouvons en prédire l'issue et remédier à ses conséquences.

— Parmi les nouvelles mises en circulation, il en était une qui, venue d'Angleterre, avait fait le tour des journaux à Rome. Le roi d'Italie est allé sur le lieu du désastre, et on prêtait au Souverain-Pontife l'intention de fouler aux pieds le protocole qui le retient au Vatican. Il prendrait un train spécial qui le conduirait vers ces communes désolées. Bien entendu, c'est une invention de journaliste. Et d'ailleurs à quoi bon ? La présence du roi d'Italie n'a point arrêté le fléau. C'est même après cette présence que sont survenus les plus terribles désastres : l'écroulement du grand marché de Naples, les 300 victimes du bourg d'Ottaviano, l'avancement de la lave dans toutes les directions. La présence physique du Souverain-Pontife ne remédierait à rien ; mais les prières qu'il adresse à Dieu pour tant de malheureux réduits à la misère ou ensevelis sous les décombres, leur seront bien plus profitables.

— La pluie de cendres que lance le Vésuve s'est dispersée dans la direction du sud et sud-est de la péninsule ; elle est allée jusqu'à Foggia à cent kilomètres, et franchissant même l'Adriatique est tombée en abondance dans la petite principauté du Montenegro. Ces cendres volcaniques sont tellement abondantes que, surchargeant les toits des maisons, elles les écrasent, ruinent la végétation qu'elles ensevelissent et font dévier les trains de chemin de fer. Grâce à l'orientation des vents dominants, Rome est jusqu'à présent indemne de ces apports, mais il suffirait d'un changement dans la direction des courants aériens pour modifier complètement cette situation.

— On connaît toutes les éruptions historiques du Vésuve. Car le volcan passe par des périodes d'activité suivies de périodes de calme tel que les flancs arides de la montagne se recouvrent d'une luxuriante végétation. C'est sur les flancs du Vésuve que se cultive la vigne appelée, on ne sait pas trop pourquoi, *Lacryma Christi*, et dont on vend plus d'hectolitres qu'on n'en récolte de bouteilles. L'éruption actuelle a fait déjà plus de 300 victimes ; mais elle est, au moins jusqu'à présent, inférieure à celle de 1631. D'après les données de l'époque, celle-ci fit 18,000 victimes, 63 millions de mètre cubes de laves s'échappèrent du cratère entrouvert, et une surface de 114,000 hectares fut complètement détruite. La cendre lancée par le volcan dépassait en certains endroits 6 mètres de hauteur, et parmi les pierres lancées par la force éruptive une pesait 25,000 kilogs et était tombée à 10 kilomètres de distance. Naples est en ce moment sous la main de Dieu ; et il n'est point étonnant que Dieu de temps en temps châtie de la même façon que Sodome et Gomorrhe une ville qui leur ressemble un peu par la dissolution de ses mœurs à celles-ci.

— Une pauvre petite église de Rome va disparaître, et il faut lui donner un souvenir. A côté de l'église nationale de Saint-Louis des Français, encastrée dans les constructions du palais Madama, aujourd'hui palais du Sénat, était une petite chapelle nommée *San Salvatore in Thermis* parcequ'elle était édifiée sur les ruines des thermes de Néron. On l'appelait vulgairement *Salvatorello*, soit à cause de sa petitesse, soit à cause d'un petit buste du Sauveur sculpté sur la porte d'entrée. Cette église, d'après les anciennes traditions, remonterait au pape saint Sylvestre. Elle fut ensuite enrichie par saint Grégoire le Grand de nombreuses indulgences. L'église fut unie à celle de Saint-Louis et resta encastrée dans le palais Madama. Elle était desservie par Messieurs les chapelains de Saint-Louis ; et le dernier qui en a assuré le service, ou mieux dont le souvenir est resté fixé à cette chapelle, est M. l'abbé Créboulain, mort il y a une douzaine d'années en grand renom de sainteté. Vers cette époque, des attentats anarchiques eurent lieu près du Sénat, et le ministre de l'intérieur demanda pour écarter tout danger la fermeture de cette chapelle. Par suite d'autres accords entre la France et l'Italie, la chapelle a été cédée au gouvernement italien. On a retrouvé sous le maître-autel les reliques qu'y avait déposées saint Grégoire, et elles

ont été remises au cardinal vicaire de Sa Sainteté. Les autels et la décoration intérieure resteront à Saint-Louis des Français, où elles augmenteront le musée national qui existe déjà dans le cloître de cet établissement pieux.

— Parmi les condamnations que vient de prononcer la Sacrée Congrégation de l'Index, il faut citer en première ligne celle du livre de Fogazzaro, intitulé : *Il Santo, Le Saint*. On connaît ces miroirs appelés déformateurs, qui reproduisent les traits d'une façon si baroque et si inattendue. Eh bien ! M. Fogazzaro a appliqué à la sainteté un de ces miroirs déformateurs. Il a jugé la sainteté et le saint non pas suivant l'Église, mais selon le concept qu'il se faisait d'états d'âme qui le dépassaient complètement, et nous a donné une caricature de la sainteté. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans le livre de belles envolées, des passages touchants, des réflexions ingénieuses ou profondes. Oui, il y a de tout cela, et c'est ce qui explique en partie le secret du succès de l'auteur ; mais son saint ne ressemble à aucun de ceux que nous vénérons et n'arrivera jamais aux honneurs de la canonisation. Son saint de plus est un libéral, un indépendant ; ce qui lui manque le plus, c'est l'humilité, la pierre de touche de toutes les autres vertus. Le décret de l'Index vient à point donner aux catholiques italiens une direction sûre, et leur indiquer que la vraie sainteté ne se trouve pas dans les romans mais dans la vie de l'Église et surtout dans l'Évangile, prototype de toute sainteté.

DON ALESSANDRO.

ORDINATIONS

LE dimanche, 8 avril, Sa Grandeur Mgr Zotique Racicot, évêque de Poggia, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, a fait, dans l'église cathédrale, les ordinations suivantes :

Sous-diacres

Pour le diocèse de Baker City : M. P. J. O'Rouke ;

Pour la Compagnie de Jésus : FFr. Th. Hogan, L. Boncompain, G. Gaume, R. Vandandaigue, A. Sullivan, G. Féré, E. Colclough, S. Lemay, J. Brogan.

Diacre

Pour la Congrégation des Pères de Sainte-Croix : Fr. L. Pauzé.

Le lundi, 16 avril, Sa Grandeur Mgr Zotique Racicot, évêque de Pogle, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, a fait, dans l'église cathédrale, les ordinations suivantes :

Tonsurés

Pour la Compagnie de Jésus : FFr. G.-L. Longpré, M. J.-L. Porcheron, J.-A. Sénécal, J.-E.-J.-Bte Roy, N.-S.-A. Fontaine, J.-E. Goulet, C.-F. Langevin, P. Fontanel.

Minorés

Pour la Compagnie de Jésus : FFr. G.-L. Longpré, M. J.-L. Porcheron, J.-A. Sénécal, J.-E.-J.-Bte Roy, N.-S.-A. Fontaine, J.-E. Goulet, C.-F. Langevin, P. Fontanel.

Diacres

Pour la Compagnie de Jésus : FFr. Th. Hogan, A. Boncompain, P. Gaume, R. Vandandaigue, A. Sullivan, G. Féré, E. Colclough, S. Lemay, J. Brogan ;

Pour la Congrégation des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie : FFr. L.-M. Cheray, J. Herrouet ;

Pour la Congrégation des Pères du Très-Saint-Sacrement : Fr. C.-V. Lault.

Le mardi, 17 avril, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési a fait, dans la chapelle du Séminaire de Sainte-Thérèse, les ordinations suivantes :

Tonsurés

Pour le diocèse de Montréal : M. F. Dubois ;

Sous-diacre

Pour le diocèse d'Ottawa : M. E. Coursol ;

Prêtre

Pour le diocèse de Montréal : M. A. Boucher.

Le mardi, 17 avril, Sa Grandeur Mgr Zotique Racicot, évêque de Pogle, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, a fait, dans l'église de l'Immaculée-Conception, les ordinations suivantes :

Prêtres

Pour l'Ordre des Pères Franciscains : Fr. Antonin ;

Pour la Compagnie de Jésus : FFr. Th. Hogan, A. Boncompain, P. Gaume, R. Vandandaigue, A. Sullivan, G. Féré, E. Colclough, S. Lemay, J. Brogan ;

Pour la Congrégation des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie : FFr. L.-M. Cheray, J. Herrouet.

LA PERSECUTION EN FRANCE

R IEN de bien nouveau à signaler à nos lecteurs dans la masse des faits que relatent les journaux ; sinon que les juges du pays de France continuent de manier, avec une rare désinvolture, la balance sur laquelle ils pèsent la justice. Si vous êtes franc-maçon ou gréviste, un crime même avéré ne fait pas incliner le fléau de cet ustensile extraordinaire. Mais si vous êtes catholique et que vous ayez qualifié de « sale besogne » le crochetage de votre église ; le magistrat roule des yeux féroces ; un coup de poing sur la balance ; un mois de prison, deux cents francs d'amende ! Cela vous apprendra à garder votre langue.

Si un prêtre, comme la chose s'est passé à Saint-Nicolas-du-Port, est poursuivi par une bande de gredins armés et payés par la Maçonnerie pour monter un coup, et qu'un de ces « che-

« valiers » le menace de la fourche et du large couteau de cuisine qu'il tient, si ce prêtre se défend et tire sur son agresseur ; toute la presse juive et maçonnique n'a qu'un hurlement pour le traiter d'assassin. Ceci n'est pourtant qu'un cas de légitime défense. Il n'est pas admissible qu'un citoyen n'ait le droit de protéger sa vie, qu'à l'heure précise où il est mis dans l'impossibilité de l'exercer.

A la Chambre les ministres et les blocards ont une casuistique un peu plus large. Le gendarme qui, après avoir blessé André Régis d'une balle dans la cuisse, est revenu sur lui, alors qu'il ne pouvait ni fuir, ni se défendre, ni même s'abriter, et lui a donné dans le ventre un coup de revolver, le frappant cette fois à mort, devient le protégé des parlementaires. Si M. Gaudin de Vilaine traite ce soldat de *lâche*, l'épithète bien méritée soulève les clameurs de la majorité. Le ministre Clémenceau monte à la tribune, innocente son gendarme, et répond que les inventaires se feront *comme il voudra, quand et par le procédé qui lui plaira, qu'il marchera sur les manifestants lorsqu'il jugera que stratégiquement l'heure est favorable*.

Quant à la *stratégie*, cet homme a un système à lui qui date probablement de la Commune.

Par contre, elles sont tombées nombreuses les paroles héroïques des lèvres des catholiques traînés devant les tribunaux, où les sévérités arbitraires de la justice s'abattaient au petit bonheur sur les honnêtes gens. En voici une qu'il faut conserver.

A la huitième Chambre, dont les exploits ne s'oublieront pas de si tôt, le Président demande au jeune Rusé, un ouvrier de quinze ans, ce qu'à son âge il faisait à la manifestation. Et l'enfant, la tête levée, les yeux droits, répondit : « On n'est jamais trop jeune pour défendre sa religion ».

" AMES CELTES "

DANS l'un de ses derniers numéros, l'*Univers* de Paris raconte un fait touchant. On parlait dans un salon de la résistance aux *inventaires*, et l'un des interlocuteurs émit l'opinion que tout cela ce n'était qu'une manifestation politique des partisans de la Droite. Un catholique convaincu l'invita à assister à un *salut* de réparation qui avait lieu le lendemain dans une église récemment *inventoriée*. L'autre y alla « pour se confirmer, disait-il, dans sa manière de voir ». Mais le spectacle de foi très vive dont il fut témoin, l'amena au contraire à sentir revivre dans son âme d'indifférent les croyances de son enfance, et il se confessa !

Les exemples entraînent toujours.

Aussi bien, la meilleure apologétique n'est-elle pas toujours celle qui est faite de syllogismes et de périodes savamment déroulées. C'est la vie de l'Eglise et la vie de la foi, qu'il faut plutôt savoir faire palpiter sous les yeux. Au reste, c'est bien ainsi que procédaient les Evangélistes, quand ils nous racontaient la vie et les œuvres, la passion et la mort de Jésus.

*
* *
*

Un nouveau livre vient de paraître, à la librairie Plon, « *Ames Celtes* », par l'auteur du « *Rayon* » et de « *Après la Neuvième Heure* » — M. Reynès Monlaur — qui est précisément écrit, comme ses aînés, selon ce procédé et dans cette manière. L'auteur ne s'arrête jamais à argumenter et à discuter. Ses héros se meuvent, ils agissent, ils parlent, sans poser et sans discourir. Et de toute la trame du récit, de tout l'enchaînement des faits, jaillit sans effort et naturellement — comme une fleur qui sort de sa tige — une conviction solide et forte.

En fermant « *Ames Celtes* », comme jadis en terminant le

« *Rayon* » et « *Après la Neuvième Heure* », on se dit, le cœur ému : « Quelle est belle la foi au Christ ! quelle vie que la vie chrétienne bien comprise ! »

Le sujet du nouveau volume de Monlaur, c'est l'éveil de l'âme celte à la vie de la foi chrétienne, au Ve siècle.

Ceux qui portent en leurs veines du sang de France ne sauraient ne pas lire avec une émotion profonde cette esquisse, si vraisemblable et d'ailleurs si parfaitement écrite, de la naissance de la foi au pays des aïeux. Le volume est en vente, à Montréal, chez nos principaux libraires. Nos lecteurs en se le procurant, s'assureront de réconfortantes et douces heures.

* * *

Et pourtant, *Ames Celtes* est un roman. Mais quel roman ! Ah ! si tous les romans ressemblaient à celui-là !

Voyez d'abord quel cadre, dans son introduction, l'auteur prépare au tableau qu'il va faire se dérouler sous nos yeux. Il s'agit des *Celtes*, habitants de l'Armorique, à la fin du Ve siècle.

« Tout ce peuple, naïf et mystique, se mouvait dans le merveilleux comme dans une patrie. Les fées dansaient à leur naissance ; des déesses descendaient dans un rayon de lune, se penchaient sur la pierre sacrée ou dormaient les bardes et leur apprenaient des mots magiques ; les nains riaient aux heures tristes ; les eaux claires voilaient à peine les divinités amies ; les vieux troncs tremblaient encore sous l'ombre redoutable d'Hésus. La mer enfin, la mer sauvage de ces côtes, façonnait ce peuple à son image. Elle les épouvantait de ses colères ; elle les endormait de ses caresses ; elle leur chantait son éternel poème, hurlant sa révolte dans les longues lames déchaînées, ou retombant dans la mélancolie de sa plainte éternelle. Et elle creusait ces âmes comme ses gouffres ; elle faisait passer dans les yeux clairs — les yeux de cette race chaste — les étranges lueurs qui, là-bas, dormaient sur les

abîmes. Les plus terribles mystères vivaient encore en elle... »

« A ces âmes de douceur et de rêve, à ces âmes de passion et de révolte, les chers vieux saints d'autrefois vinrent les mains ouvertes, portant les dons les plus beaux, contant les histoires les plus merveilleuses. Ils n'essayaient pas de prêcher des vérités abstraites. Ils montraient seulement en eux-mêmes la beauté rayonnante du Maître ; et parcequ'ils étaient les plus doux, les plus humbles et les plus purs des hommes, ce peuple simple crut en eux... »

« Au reste, les chers saints multipliaient les miracles. On eut dit que, pour fêter sa première rencontre avec l'âme celte, le Christ avait voulu jeter à pleine main une floraison de prodiges... » (Cf. p VI-VII-VIII).

* * *

Et c'est bien là, en résumé, tout le livre. Les héros du roman, Gradlon, le vieux roi déjà chrétien par le baptême mais encore païen de formation et d'esprit, Ahès ; la jeune vierge qui soupire après la vérité très douce mais reste pourtant si rude dans les tueries de la chasse, Rhuis ; le Celte captif, si beau, si fier, si aimant d'Ahès qui l'aime aussi, mais si fataliste et si cruel contre son cœur et contre lui-même quand il tendra sa gorge au couteau du druide sacrificateur ; tous ces gens-là, ce sont bien les fils du peuple « naïf et mystique », « les âmes de passion et de révolte » et, en même temps, « les âmes de douceur et de rêve ».

L'intrigue est simple et forte. Elle peut tenir en quelques lignes. Le vieux roi Gradlon aime sa fille Ahès de toute la puissance de son âme. Il a, dans ses prisons, un jeune Celte captif, pris à la guerre, Rhuis. Ahès l'aime et en est aimé. Elle attend son anniversaire pour demander sa grâce à son père. Deux moines chrétiens, Ronan et Gwennoél, sollicitent le roi, par leurs actes, bien plus que par leurs sermons, de mettre

enfin la pratique de sa vie en harmonie avec la croyance de son baptême ; mais aussi, le roi Gradlon rencontre de temps en temps un vieux druide, fanatique dans sa foi aux divinités anciennes de l'Armorique. Et, entre ces courants divers, son âme balance.

« J'aime les moines sans les connaître, dit Ahès avec un frisson ».

« Oui, ajouta Gradlon, moi aussi je les aime, et je n'oublie pas que je suis chrétien. Tu sais si je les protège en temps de paix. Dans la guerre ils m'obsèdent. Tout le vieux fonds se révolte en moi. Leurs discours me sont à charge. Qu'ont à faire ces gens d'Eglise dans les combats, puisqu'ils ont peur du sang ? — Je voudrais être avec leur Dieu, ici, et dans leur temple, et quand je mourrai, pour qu'il ne me livre pas à des supplices sans fin. Mais je voudrais retrouver mes vieux dieux de colère et de vengeance sur les champs de bataille, et chaque fois que mon sang bout dans mes veines ». (Cf. p. 24).

C'est un païen mal converti.

Aussi, à la suite d'un rêve d'Ahès, où il y avait du sang, et au moment où, à la chasse, le druide vient de sauver Gradlon, le vieux roi, pour conjurer le sort qui menace sa fille, permet au druide un dernier sacrifice humain et, comme victime, il lui donne Rhuis, Rhuis qu'Ahès aime et qui en est aimé ! ce qu'ignore Gradlon. Par peur des moines, le roi n'assistera pas au sacrifice. Il s'éloignera avec Ahès qui ainsi n'apprendra qu'à son retour que le sang de Rhuis a coulé pour elle.

Alors, la sauvage enfant médite et exécute une vengeance terrible. Au jour de sa naissance, en plein banquet, elle se fera donner la clef d'or qui ouvre les grandes portes qui retiennent la mer à marée haute, et tout le village sera englouti.

Elle ne mourra pas pourtant sans se repentir et sans recevoir une bénédiction du *cher vieux saint Ronan*, de même que le vieux druide recevra le baptême en regrettant le sang répandu de Rhuis.

Bref, c'est un drame de sang, comme il convenait aux mœurs des sauvages habitants de l'Armorique — « âmes de révolte et de passion » — mais où se saisit pourtant magnifiquement l'influence bienfaisante et calmante du christianisme naissant — « âmes de douceur et de rêve » — ! On tue encore, mais bientôt on ne tuera plus. Telle est, encore une fois, en raccourci, toute l'idée du roman « *Ames Celtes* ».

* * *

Mais que dire du style, de ce bercement enchanteur d'une phrase toujours si merveilleusement cadencée et si sûre d'elle-même ? Quelle abondance d'images, quelle grâce et quelle aisance d'expression. Nous nous reprocherions de n'en pas citer encore à nos lecteurs quelques exemples.

« Le lendemain, à la nuit, quand Gradlon reprit le chemin de Ker Is, il rencontra, marchant sur le bord du sentier, Ronan, l'homme vêtu de peaux de bêtes, qui priait en regardant les étoiles. Gradlon, pris d'une terreur superstitieuse, mit son cheval au pas. Un trouble inconnu l'agitait depuis la veille. Ce trouble redoublait à cette heure. Cet homme s'en allait seul, pieds nus, comme un mendiant. Il s'enfonçait dans la solitude quand le peuple aurait voulu le porter en triomphe..... Il se sentait, auprès de cet homme, misérable et petit. Et cependant, il avait une douceur inexplicable à mettre ses pas dans les pas du moine, comme si l'homme qui priait traçait sur sa route un sillon de paix ».

« A un détour du chemin, aux dernières lueurs du couchant, Gradlon regarda l'humble visage. Il rayonnait comme la veille à l'heure du miracle, peut-être avec une expression plus profonde d'anéantissement bienheureux : comme si Ronan était écrasé sous la main bienfaisante et toute puissante du Seigneur. Les ténèbres, malgré ce soir d'hiver, semblaient brûlantes. Rouan laissa le sentier à la lisière de la forêt et s'enga-

gea sous les chênes. Grادلou arrêta son cheval jusqu'à ce qu'il l'eut vu disparaître... »

« Alors le roi se sentit seul, et il eut froid ». (Cf. p. 40-41).

Que l'on nous pardonne de citer longuement. Le fait est qu'il est bien difficile de tronquer ces charmants tableaux littéraux. Encore une petite citation, une sorte d'*instantané* de la forêt du temps des druides ; et nous concluerons.

« Ce silence convenait merveilleusement à Ahès. Son âme ébranlée, les jours précédents, par des impressions contradictoires, allant de l'extrême angoisse à l'extrême joie, appelait un repos absolu. Rien ne semblait mieux fait pour calmer sa fièvre que l'ombre mystérieuse des vieux chênes, encore verts en novembre, et la fraîcheur recueillie qui descendait sur elle des hautes branches. Oh ! la poésie des vieilles forêts ! Le silence des pas endormis sur les mousses ; le silence des sources coulant sans bruit à travers les fougères aux teintes rousses ; l'exquise odeur humide des sous-bois ; et ces longs rayons passant obliquement parmi l'ombre mystique, comme des chemins de paradis tout proches !... » (Cf. p. 79).

* * *

Et, ce qui vaut encore mieux que tout ce charme des lettres, l'impression qui se dégage de « *Ames Celtes* », qui demeure, est, nous l'avons dit et nous tenons à le redire, profondément chrétienne et réconfortante.

Nous croyons pouvoir répéter à propos de « *Ames Celtes* » ce que M. François Veuillot écrivait au sujet du « *Rayon* » :

« Un livre qui laisse, à chacune de ses pages, une émotion aussi douce, aussi grave, aussi vigoureuse, atteint vraiment la perfection ».

« Porté par le talent dont il est revêtu, cet autre « *Rayon* » fera du bien à beaucoup d'âmes ».

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

Indulgence du premier vendredi du mois



UELLES indulgences peut-on gagner le premier vendredi du mois ?

Jusqu'à ces dernières années, on ne pouvait gagner que l'indulgence accordée aux membres de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Jésus et communiquée aussi à ceux de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur. Cette indulgence pouvait être gagnée par ces divers associés ou le premier vendredi ou le premier dimanche (non toujours le dimanche qui suit le premier vendredi), moyennant la confession, la communion et la prière aux intentions du pape (sans visite spéciale).

Mais en 1897, un évêque demanda au Souverain-Pontife de vouloir bien étendre à tous les fidèles la susdite indulgence. En faisant l'énumération des conditions, il ajouta une petite méditation sur la bonté infinie du Sacré-Cœur de Jésus. Le pape accorda la demande telle que formulée. Dès lors, cette courte méditation devint nécessaire pour gagner cette indulgence, et on ne pouvait se contenter de remplir les autres conditions. Il pourrait se faire que plus d'un fidèle n'eût pas remarqué cette condition. D'ailleurs bien peu de ceux qui n'appartiennent pas aux archiconfréries indiquées plus haut chercheraient à gagner cette indulgence, et pour eux elle n'est pas nécessaire.

Les associés du scapulaire de la Passion et tous ceux qui font une demi-heure de méditation par jour peuvent aussi gagner une indulgence plénière le premier vendredi du mois. Mais pour eux comme pour les membres des archiconfréries, il n'est pas nécessaire de faire la méditation, dont nous avons parlé.

Cette dévotion est commune à tous les vendredis de l'année et donne droit aux autres vendredis à une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, aux mêmes conditions.

Matines séparées de laudes

Quand on sépare ces deux heures, comment faut-il terminer matines et commencer laudes ?

Les théologiens et les liturgistes ont été partagés sur ce point jusqu'en 1883, époque où à cette question posée par Mgr Fabre, la Congrégation répondit qu'il : « fallait terminer par l'oraison de l'office du jour (sans les prières fériales) et commencer laudes comme de coutume ». Cette réponse qui ne donnait pas tous les détails désirables fut complétée en 1886 par la Congrégation qui, pour satisfaire à des demandes venues de divers côtés, répondit qu'il fallait réciter, après l'oraison de l'office, les vv. *Dominus vobiscum*, *Fidelium* et ajouter le *Pater noster*. Cette réponse sous-entend le *Benedicamus* qu'il faut évidemment dire avant *Fidelium*. Pas plus que la précédente, elle ne mentionne le *Dominus vobiscum* à dire avant l'oraison ; les commentateurs sont d'ailleurs d'accord pour les prescrire. Mais la décision de 1886 a été modifiée, à l'occasion de la publication de la nouvelle collection des décrets. Dans la nouvelle rédaction, on a ajouté le *Benedicamus Domino* ; d'autre part, on a retranché le *Pater* qui précédemment devait terminer le tout. Actuellement donc, il faut laisser de côté tous les articles de diverses revues comme les auteurs même de liturgie parus il y a plus de six ans, pour se conformer à cette dernière prescription et terminer par le v. *Fidelium*.

Il faut bien remarquer que cette pratique n'a son application que dans la récitation privée qui est seule l'objet des consultations précédentes. Dans l'office canonial en chœur, l'on ne sépare pas matines de laudes, excepté la nuit de Noël, où une rubrique spéciale indique cette même méthode (sans *Pater*).

J. S.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

INTENTION GENERALE

Pour le mois de mai 1908, approuvée et
bénie par Pie X

Le recours à Marie, Mère de grâce

PRIERE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour le plus grand accroissement du culte de la très sainte Vierge.

Résolution apostolique : Recourir à Marie dans toutes nos nécessités.

AUX PRIERES

Frère Pierre-Jean Gardes, catéchisme formé, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Rodez, France.

Sœur Marie-Walbert, née Bertha Callaghan, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Key West, Fla.

Sœur Marie-Agathe, née Mary Hands, assistante générale, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Sœur Marie-Angéline, née Eléonore Grandchamp, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Sœur Sainte-Ritta, née Marie-Jeanne Landry, des Sœurs de la Sainte-Famille, décédée à Sherbrooke.

Sœur Eva Beaulieu, postulante, des Sœurs de la Sainte-Famille, décédée à Sherbrooke.

Mme Luc Vincent, décédée au Sault-au-Récollet.

M. Napoléon Hamilton, décédé à Montréal.

M. Sévère Dugas, décédé à Saint-Clet.

M. Alphonse Perrin, décédé à Saint-Hilaire.
